



**PRISMA
ACADEMY**

Le CFA de Prisma Formations

NIV 5 (Niveau BAC+2)

Manager d'Établissement Marchand

TITRE RNCP 41853

MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION



La clé de votre réussite, c'est **vous** !

Objectifs de la formation



Le titre professionnel de **Manager d'Établissement Marchand** vise à former les futurs managers de demain. A l'issue de la formation, vous serez en mesure de manager une équipe, développer la dynamique commerciale de votre point de vente, et de contribuer à la performance et rentabilité de votre établissement marchand

PUBLIC VISÉ :

Tout Public

Pré-requis : être titulaire d'un diplôme de niveau 4

MODALITES DE FORMATION :



Formation Initiale ou alternance

Entrée possible toute l'année

Durée de la formation :
1an - 496 heures



Rythme :
1 jour en centre
4 jours en entreprise

Tarifs : Initiale
5607 €* Contrat d'apprentissage
Contrat de professionnalisation

*Pris en charge par l'OPCO et l'entreprise en cas d'alternance

CHIFFRES CLÉS



MODALITES D'INSCRIPTION

Dossier - Test de positionnement - Entretien



Délai d'accès après validation du dossier



CONTACT

Directeur Commercial
DAVID AMANOU

david@prisma-formations.com

01 46 91 93 03



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Apports théoriques, étude de cas,
mises en situation, travaux pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Quizz, QCM
Evaluation en cours de formation ECF
Examen Final

PROGRAMME DE FORMATION

Bloc 1 - Management

Module 1 - Animation d'équipe
Module 2 - Plannification et coordination des activités
Module 3 - Optimisation de la performance individuelle
Module 4 - Recrutement et intégration

Bloc 2 - Développement de la dynamique commerciale

Module 5 - Gestion de l'approvisionnement
Module 6 - Merchandising de l'offre
Module 7 - Expérience client

Modules transversaux

Culture générale économique et commerciale - Handicap et inclusion en relation client - Techniques de recherche d'emploi - Savoir être en entreprise

Bloc 3 - Performance commerciale

Module 8 - Analyse de la performance
Module 9 - Analyse de la rentabilité
Module 10 - Actions correctives et suivi

Modules certification

Dossier professionnel
Examens blancs
Préparation Jury
Examen final

EXAMEN - VALIDATION :

Le titre professionnel de Manager d'Etablissement marchand est composés de 3 CCP :

CCP 1 - Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand

Animer l'équipe de son périmètre
Plannifier et coordonner l'activité de l'équipe de son périmètre
Accompagner la performance individuelle des collaborateurs de son périmètre
Contribuer aux processus de recrutement et d'intégration des collaborateurs

CCP 2 - Développer la dynamique commerciale de son périmètre au sein de l'établissement marchand

Gérer l'approvisionnement de son périmètre
Organiser et mettre en œuvre le merchandising de l'offre de produits et de services de son périmètre
Participer à l'amélioration de l'expérience client de son périmètre

CCP 3 - Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre au sein de l'établissement marchand

Analyser la performance commerciale de son périmètre
Analyser la rentabilité de son périmètre
Proposer des actions correctives à sa hiérarchie et assurer le suivi du plan d'actions de son périmètre

Pour obtenir le titre professionnel, le candidat doit satisfaire aux épreuves du titre prévues conformément au référentiel d'évaluation. En cas de validation partielle, il est possible d'acquérir les CCP manquants durant toute la durée de validité du titre. Il n'existe pas de passerelle pour ce titre professionnel.

Déroulement de l'examen : Durée totale 07h55

Mise en situation professionnelle : Durée 04h00
Entretien technique : Durée 01h30
Questionnements à partir de production : 02h10
Entretien final : 00h15

ACCESSIBILITÉ :

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est disponible pour étudier les besoins d'adaptation.

Référente Handicap

Julie MAAREK

psh@prisma-formations.com

01 46 91 93 02



Organisme certifié Qualiopi



Certificat n° : 763 OF Ind 3
Délivré le : 21/06/2024
Valable jusqu'au : 22/03/2027

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :
Actions de formation - Actions de formation par apprentissage